



Partialité multidirectionnelle, Multilatéralité

Formulée vers les années 1965-1967, la partialité multidirectionnelle est restée un principe constant d'intervention; il n'a pas évolué dans la conception de Boszormenyi-Nagy. La partialité multidirectionnelle ou multidirigée **«consiste, pour le thérapeute, à prendre parti pour chacun des membres de la famille de façon active»(IBN 1986)** et simultanément *« voir la situation du point de vue de «l'autre » partenaire dans les aspects de la dimension éthique» (IBN 1998)*. Elle oblige à considérer *«les intérêts de chaque membre de la famille à partir du point de vue de tous les autres et non pas simplement à partir de l'option d'un seul membre de la famille ou encore à partir de sa perspective personnelle du thérapeute » (IBN 1981)*

Ce «contrat de défense des intérêts de tous les membres de la famille» (IBN 1980) permet de « présenter » tour à tour, les positions de chacun dans une séquence de temps.

Au pied du mur de l'obscurité des comptes du proche, chacun a tendance à donner, recevoir ou rendre selon ses critères subjectifs et unilatéraux.

«La partialité multidirectionnelle promet la construction d'un tribunal entre les différents membres de la famille.» (IBN1995).

Elle favorise un dialogue en famille, elle vise à « s'accorder » sur le don et la dette dans des propos un peu plus univoques : *"Le thérapeute invite chaque membre de la famille à une prise de position vis-à-vis de chacun des autres membres"* (IBN 1991)

« La partialité multidirectionnelle amène chacun à prendre position et à donner quelque chose et pas seulement à être gentil envers chacun ! » (IBN 1991).

La partialité multidirectionnelle définit la méthode et la posture du consultant. Constituée par un ensemble de principes éthiques, de modalités techniques, elle requière de l'intervenant d'engager une préoccupation envers tous les proches qui peuvent être concernés par les conséquences de l'intervention (principe d'inclusion). «La partialité est offerte aux membres absents dans l'entretien, elle concerne aussi les morts ». «Je travaille alternativement avec une personne pour toutes les personnes de la famille, si j'apporte des bénéfices à l'un, ils profitent aux autres », (IBN 1994),«Je dois offrir la partialité à chacun mais pas en même temps» (IBN 1995)..

Le consultant se range alternativement du côté de chacun des participants, accorde le même degré d'intérêt, la même préoccupation « envers chaque personne même si cela en mécontente d'autres » « quand je choisis une partialité envers une personne, je me déconnecte de la partialité des autres». Le consultant prend parti pour chaque membre de la famille, « vers l'un puis vers l'autre de manière authentique, il ne tranche pas, ne juge pas les évaluations de réciprocité».

«Le thérapeute se tourne vers chacun des membres de la famille, aucune des personnes affectées par la thérapie n'est laissée de côté»(IBN 1993)« *Le thérapeute doit offrir la partialité à chacun, de manière échelonnée dans des temps différents, avec empathie, il sent les choses comme s'il était à la place de chacun et il encourage la position propre à chacun. Il examine les relations des partenaires, l'équité des relations entre-eux*» (IBN 1995).

«*Celui qui donne et celui qui reçoit sont objet de la même partialité du thérapeute* » (IBN 1991)

«*Mon boulot, comme un bon juge est de développer les arguments de l'un ou de l'autre* », (IBN 1996),« *Le thérapeute se pose successivement comme l'avocat de l'un et de l'autre partenaire de la relation*» (IBN 1991). «*Il fait exprimer les positions et ne dit pas qui a raison*» (IBN 1994). La partialité multidirectionnelle montre à chacun « ce qui se passe dans la tête de l'autre au sujet de la relation ».

Le propos n'est pas d'offrir un espace pour l'expression directe des émotions, le but est d'ouvrir des interrogations sur l'injustice qui touchent profondément les patients. Dans l'option de la thérapie contextuelle les questions sont par

exemple: « y-a-t-il eu dommage ? », « quelle est la nature de ce dommage ou quelle est l'origine du blâme? ».

Le consultant cherche à être partial à deux personnes dans des positions antagonistes ? *« Il met en route un tribunal entre les différents membres de la famille » (IBN). « Il promeut la construction d'un tribunal entre les différents membres de la famille»(IBN 1995).*

Il essaie de se montrer empathique (empathie multidirectionnelle) de façon séquentielle en prenant alternativement le parti de chaque membre de la famille présent ou absent, en prenant en considération les justifications de chacun. *«Quand j'examine les relations sous l'angle de la justice, j'entre en lien avec chacun, j'entre dans le rapport qui existe entre eux. Le thérapeute encourage chaque partenaire à définir sa position : en termes de conflit avec les personnes impliquées, en termes d'équité dans les relations » (IBN).*

«L'intervention du thérapeute renforce le propre combat de chacun pour obtenir un gain de légitimité en étant partial envers les autres membres de la famille » (IBN1995).

Le principe d'inclusion est la détermination du consultant à mettre en exergue l'humanité et les justifications de chaque membre de la famille même celles du plus « monstrueux ». Il a une vigilance spécifique concernant les relations impliquant les plus vulnérables. Boszormenyi-Nagy prend position pour l'intérêt de l'enfant. Il «protège ses droits en respectant le droit des parents» et souligne « le fait que les parents acceptent que l'enfant participe aux séances est déjà quelque chose qu'ils donnent à l'enfant ». Ce dernier voit-il le consultant comme quelqu'un qui prend son intérêt en considération? Le perçoit-il comme un agent à la solde des parents ou celui qui tente de les aider ?

« La partialité invite à explorer les relations de façon multilatérale. Le dialogue permet de définir les options propres de chacun (auto-démarcation), tout en répondant à celles du partenaire (auto-validation). Le consultant ne peut pas reconnaître le mérite d'un membre de la famille au comportement maltraitant, il

lui est possible de le créditer en se référant à une enfance au cours de laquelle il aurait été aussi victime » (IBN).

En 1985, Boszormenyi-Nagy formule: «La partialité envers deux protagonistes, fait surgir la question de l'équité et d'une juste compensation. Ce sont des éléments plus essentiels que les affects et les mouvements transfert contre-transfert. (IBN)

En 1991 il s'agit davantage de : « repérer les espaces où chacun aurait pu donner au sein de la famille » ou «chacun a la possibilité d'obtenir une validation de soi... j'utilise ma propre personne pour souligner les ressources ou un partenaire peut gagner de la légitimité. Je renforce la lutte de chacun pour obtenir de la légitimité et pour être partial envers un autre. La partialité multidirectionnelle revient à secouer une corbeille pour trouver un morceau d'or.» (IBN 1995). Mais «le thérapeute ne peut pas mentaliser toutes les forces contradictoires dans lesquelles se trouve impatient un patient »(IBN).

Une partialité unilatérale offerte à un membre de la famille serait un engagement émotionnel spécifique du consultant, un contre-transfert périlleux pour l'équilibre de la famille, Il pourrait faire croire que le consultant est en capacité de « réparer » les dommages du passé (parentification du consultant).